

Réponse à la Communication de la CAOPA sur la stratégie de l'UA pour une économie bleue en Afrique - Traduction

Ref : Ares(2020)5313128, 07/10/2020

COMMISSION EUROPÉENNE

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

Gouvernance internationale des océans et pêche durable

La Directrice

Cher Monsieur Gueye,

Je vous remercie pour votre lettre du 15 septembre et la communication de la CAOPA sur la stratégie de l'Union africaine pour une économie bleue en Afrique. Je vous réponds également au nom de mes collègues de la Direction Générale de l'Aide au Développement qui ont également reçu une copie de votre lettre.

Permettez-moi tout d'abord de réaffirmer l'engagement et le soutien fermes de l'Union européenne à l'égard de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable et, dans le prolongement de celui-ci, la mise en œuvre des directives de la FAO sur la pêche durable.

Nous tenons à exprimer notre appréciation pour l'analyse de la CAOPA sur la Stratégie pour une économie bleue en Afrique. Nous reconnaissons que la Commission européenne a contribué à son élaboration par une subvention à l'AU-IBAR, mais la politique et le processus de développement ont été entièrement dirigés par les institutions africaines. Le document politique final a été adopté par le Comité Technique Spécialisé sur l'Agriculture, le Développement rural, l'Eau et l'Environnement de l'Union africaine en octobre 2019 et dont le Conseil exécutif de l'Union africaine a pris acte en février 2020.

Les observations de la CAOPA sont très pertinentes et nous veillerons à ce que, au cours de la mise en œuvre du nouveau projet cofinancé par l'UE "Renforcer la gestion durable des pêches et le développement de l'aquaculture en Afrique : Un programme pour la réforme accélérée du secteur (FISHGOV2)", vos préoccupations et recommandations soient prises en compte.

Nous apprécions particulièrement l'importance d'assurer un flux adéquat et transparent de l'information. L'élaboration de stratégies et de plans nationaux et régionaux régissant le secteur de la pêche nécessite des processus de consultation étendus et bien documentés à différents niveaux, y compris la participation des principales parties prenantes telles que les pêcheurs. Nous reconnaissons le rôle important que les pêcheurs artisans jouent non seulement dans la gestion durable des ressources aquatiques, mais aussi en tant que dépositaires de connaissances, de valeurs et de pratiques.

Nous sommes conscients de l'impact négatif des mauvaises pratiques et de la corruption sur la gestion durable des ressources marines, et nous nous engageons à y remédier. C'est la raison pour

laquelle l'UE considère la bonne gouvernance comme une condition préalable à un développement équitable et durable.

Nous pensons qu'une politique multisectorielle comme une économie bleue durable devrait être conçue pour guider et soutenir la mise en œuvre des politiques sectorielles, mais ne peut pas être le seul moyen d'aborder tous les facteurs externes qui façonnent et influencent ces politiques.

Nous partageons vos inquiétudes quant au fait que l'industrialisation du secteur de la pêche pourrait déplacer un grand nombre de pêcheurs artisans, ce qui exacerbe les inégalités et menace la paix en raison de la concurrence accrue pour les ressources naturelles. Les gains du processus d'industrialisation devraient s'accompagner de mesures politiques visant à protéger les parties prenantes les plus touchées par ce processus. Il est urgent de travailler à tous les niveaux pour orienter la pêche commerciale vers la durabilité tout en améliorant la gestion de la pêche artisanale et la chaîne de valeur du poisson. Les innovations techniques et en matière d'infrastructure contribueront à une exploitation meilleure et durable des ressources halieutiques au profit des populations africaines. Nous pensons que ce changement n'est pas seulement motivé par les relations commerciales avec des tiers, mais apparaît également comme une exigence forte des consommateurs africains, de plus en plus préoccupés par la sécurité des aliments, les droits du travail, l'environnement, la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour encourager la CAOPA à continuer de revoir de manière critique les politiques qui touchent la pêche artisanale et veiller à ce que sa voix ne soit pas seulement soulevée avec les acteurs internationaux mais aussi avec les dirigeants nationaux et régionaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

Veronika VEITS